



Communauté d'Agglomération Dijonnaise

Bassin de rétention d'eaux unitaires de DIJON – CHENOVE (21)



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BASSIN D'ORAGE

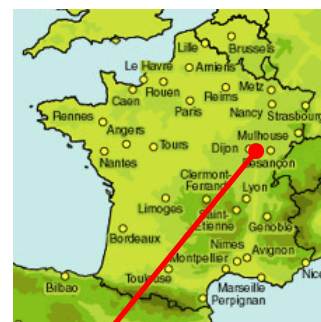
Débit de refoulement	250	m ³ /h
Capacité	5 300	m ³
Budget	2 883 440	€ HT

DESCRIPTIF GENERAL

En parallèle des travaux de réalisation des deux nouvelles lignes de tramway à Dijon, la construction d'un bassin de rétention d'eaux unitaires s'avère nécessaire pour pallier aux risques d'inondation.

L'installation comprend :

- Un dégrillage des effluents,
- Un bassin de rétention circulaire enterré,
- Un brassage des effluents par agitateurs,
- Nettoyage du radier par hydrojecteurs,
- Une désodorisation par voie sèche de l'ouvrage et des locaux de dégrillage,



Bassin d'orage de Dijon-Chenôve

Equipementier/Conception



Génie Civil



Mise en service en 2012